



« REUSSIR AUTREMENT »

Certificat d’Aptitude Professionnelle Agricole, agriculture des régions chaudes, (CAPA ARC) :

Conditions d’admission :

La formation est ouverte aux jeunes venant de 3^{ème} de l’éducation nationale ou de l’enseignement agricole.

Caractéristique de l’enseignement :

Il se présente sous la forme de modules regroupant plusieurs disciplines visant un même objectif. Il doit permettre aux jeunes d’acquérir des capacités qu’ils transformeront en compétences lors des stages. Les jeunes sont donc mis souvent en situations contextualisées correspondant à la vie quotidienne.

Modules de connaissances générales :

- ⇒ Expression française et communication,
- ⇒ Mathématiques,
- ⇒ Technologies de l’informatique et du multimédia,
- ⇒ Histoire-géographie,
- ⇒ Education socioculturelle,
- ⇒ Sciences économiques, sociales et de gestion,
- ⇒ EPS, santé, sécurité,
- ⇒ Biologie – Ecologie,
- ⇒ Langue vivante.

Modules professionnels :

- ⇒ Insertion de l’employé dans sa structure :
 - Cadre social, juridique et réglementaire des activités professionnelles,
 - L’apprenant se situe en tant que futur salarié,
- ⇒ Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- ⇒ Techniques et pratiques professionnelles :
 - Productions animales,
 - Productions végétales (dont horticoles).

Module d’Investissement professionnel :

Il est propre à chaque établissement scolaire.

Il sera consacré à une communication avec des partenaires extérieurs (établissements, associations) en vue de travailler auprès de publics différents.

Activités pluridisciplinaires

Sous forme de projets qui permettent à la fois de réinvestir les cours de connaissances générales et professionnelles sous une forme de travaux de groupe laissant une grande part à la communication.

Stages

Ils font partie intégrante de la formation, et doivent permettre aux élèves de faire le lien entre la théorie et la pratique. D'une durée totale de 26 semaines minimum sur les 2 ans de formation, ils s'effectuent :

- ⇒ dans une exploitation ou une entreprise du secteur professionnel qui met en œuvre la production/vente animale ou végétale : exploitation agricole/horticole, pépinières, supermarchés, commerces agricoles ;

Objectifs

- ⇒ Vie active : emploi dans des structures liées à la production animale, horticole, agricole ;
- ⇒ Poursuite de formation en Bac Professionnel,
- ⇒ Acquérir une qualification professionnelle de niveau V, permettant d'exercer une activité dans des structures liées à la production/vente animale, horticole, agricole ;

Obtention du diplôme

L'évaluation est faite :

- ⇒ par Contrôle Continu en Cours de Formation (C.C.F.), concernant tous les modules, réparti sur les 2 ans de formation (épreuves pratiques et/ou orales essentiellement).
- ⇒ par une épreuve passée en fin de formation :
- ⇒ Dossier de stage sous forme de Fiches d'Activité (soutenance orale)

Débouchés

- ⇒ Vie active : emploi dans des structures liées à la production/vente animale, horticole, agricole ;
- ⇒ Poursuite de formation en Bac Professionnel,